Identité et différence : l'intégration des huguenots à Lausanne (1698-1798)

Autor(en): **Radeff, Anne**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **36 (1986)**

Heft 3: **Les réfugiés huguenots et la Suisse**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-80969

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MISZELLEN - MÉLANGES

IDENTITÉ ET DIFFÉRENCE: L'INTÉGRATION DES HUGUENOTS À LAUSANNE (1698-1798)

Par ANNE RADEFF

Trois résultats de recherche[1] encore inédits sont à la source de ce texte. Tous trois concernent le problème de l'intégration des huguenots ou de leurs descendants au sein de la population de la ville de Lausanne entre 1698 et 1798. Il est en effet possible d'étudier cet aspect du problème huguenot en terre vaudoise, car - à la différence de ce qui s'est produit dans d'autres régions de Suisse - les immigrés ont pu y faire souche.

Le premier résultat de recherche inédit concerne l'analyse d'un comptage de la population du bailliage de Lausanne et de ses besoins en grain, effectué sur ordre des autorités bernoises en 1698. Ce comptage distingue généralement, par un signe porté dans la marge, les huguenots du reste de la population. Les renseignements permettant de comparer ces deux groupes sont rares, mais vont dans le même sens: les immigrés, tout récemment arrivés, se distinguent assez nettement de leurs hôtes. Ils semblent se concentrer dans les deux quartiers du Bourg et du Pont où ils vivent au sein de familles relativement petites. Leur alimentation en grain les différencie fortement car ils prisent nettement plus que leurs voisins le pain blanc de froment: «Et est a remarquer que la plus grande partie [des familles de réfugiés] ne se servent que du froment, ou en achettent le pain vers les Boulangers»[2].

Le deuxième résultat de recherche a été révélé par Yves Forestier, auteur d'un mémoire de licence analysant quelques aspects des recensements de réfugiés huguenots à Lausanne de 1693, 1698, 1740 et 1765[3]. Entre autres choses, Yves Forestier montre que la taille des familles d'immigrés augmente tout au long du XVIIIe siècle, pour se rapprocher de plus en plus du modèle familial vaudois[4].

1 La recherche sur les huguenots s'est beaucoup développée ces dernières années, voir ci-après le bulletin critique de RÉMY SCHEURER et, concernant la Suisse, la bibliographie de LISE GACOND.

2 Archives cantonales vaudoises (abrégé: ACV), BK 27/1. Cette source a été brièvement présentée in ANNE RADEFF, *Lausanne et ses campagnes au 17e siècle,* 1980, pp. 237 ss. *(Bibliothèque historique vaudoise,* 69). La source est souvent à l'état de brouillon. Il est probable que le nombre de familles huguenotes y est sous-estimé.

3 YVES FORESTIER, *La population française réfugiée à Lausanne entre 1693 et 1765,* dactyl., 1984 (Mémoire de licence de la Faculté des Lettres, dirigé par le professeur Alain Dubois). Alain Dubois dirige également le mémoire de Fabienne Reymond, portant sur les recensements de huguenots de 1693 et 1698, publiés par EMILE PIGUET: «Les dénombrements généraux des réfugiés huguenots au Pays de Vaud et à Berne à la fin du 17e siècle»; *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français,* 85, 87, 88, 1934-1942. Les données utilisées par Yves Forestier ont été versées dans la vaste banque de données gérée par Michelle Magdelaine à Paris (Institut d'histoire moderne et contemporaine).

4 YVES FORESTIER, *op. cit.,* pp. 50-52. Sur le nombre d'enfants moins élevé dans les familles

Le troisième résultat ressort d'une analyse factorielle effectuée sur le recensement de la population de Lausanne de mai 1798[5]: l'un des facteurs mis en évidence permet de décrire sommairement les ressortissants de la Corporation française, assez bien représentés dans le secteur de la production non agricole.

1. Les diverses définitions de la population huguenote

Le comptage de 1698 est encore très pauvre en données permettant une analyse plus fine des immigrés. Les recensements des huguenots de 1693, 1698, 1740 et 1765 ne se prêtent pas par définition à une problématique axée sur l'intégration. Le recensement de 1798, bien qu'encore très incomplet (au point qu'on peut le qualifier de comptage[6]), permet déjà une approche riche en informations comme en nouvelles questions. Comme, de surcroît, cette source a été saisie en machine par les étudiants du professeur André Lasserre et complétée par les miens[7], elle se prête à un traitement rapide et sûr - dans la mesure où les variables le sont - des données.

Le terme «huguenot» recouvre au moins deux réalités différentes suivant le type de comptage (global, ou des huguenots seulement). Les recensements des réfugiés - ou de leurs descendants - concernent un nombre d'individus plus élevé que les ressortissants de la Corporation décomptés au sein de toute la population de Lausanne[8]. En mai 1798 en particulier, les immigrés ou descendants d'immigrés ayant obtenu une bourgeoisie déclarent cette bourgeoisie - et non leur appartenance à la Corporation française - aux dizeniers chargés d'effectuer le recensement. Cette constatation - qui fait des huguenots présentés dans ce texte un groupe minimal,

«mobiles», cf. ALFRED PERRENOUD, *La population de Genève, 16e-19e siècles,* 1979, p. 328.

5 ANNE RADEFF, «Espace et différenciations urbaines. L'exemple d'une analyse factorielle de la population de Lausanne (Suisse) à la fin du 18e siècle»; à paraître dans *History of European Ideas,* 1986. La source se trouve aux ACV, cote Ea 14/Lausanne.

6 Il y manque en particulier l'indication du sexe des enfants vivant avec leurs parents et les dates de naissance des individus recensés. De surcroît, les tabelles concernant le port d'Ouchy et le hameau viticole de Cour n'ont pas été retrouvées.

7 Le professeur André Lasserre a travaillé avec des étudiants de la Faculté des sciences sociales et politiques, moi-même avec des étudiants de Lettres. Laurent Tissot, assistant d'André Lasserre, a beaucoup travaillé sur ce fichier. Mon article n'aurait pas existé sans le travail de tous, étudiants et enseignants. Cette œuvre collective reflète l'état de la documentation en 1986. Elle n'exclut malheureusement pas totalement d'éventuelles erreurs de relevé. Cette année 1985-1986, A. Lasserre, son assistante Nathalie Gardiol et moi-même avons fait saisir en machine le recensement de Morges en 1798. Une étudiante du professeur Alain Dubois, Christine Muller, exploite celui de Lutry. Sur ce recensement dans tout le canton, cf. ANNE-MARIE AMOOS, «Le recensement vaudois de mai 1798»; *Revue historique vaudoise,* 89, 1981, pp. 57-97.

8 Recensements de huguenots seulement: 1502 personnes en 1693, 1598 en 1698, 1305 en 1740 et 1462 en 1765 (YVES FORESTIER, *op. cit.* p. 31). Recensements globaux: environ 1100 huguenots en 1698, 541 seulement en 1798 (tableau 1). 87% des familles de 1798 sont désignées comme appartenant à la corporation, la bourse ou la direction française, 13% à la «nouvelle corporation». Dissocier ces deux ensembles dans les statistiques serait arbitraire (il n'est pas du tout sûr que tous les recenseurs aient toujours fait la différence entre différentes catégories de huguenots) et faux sur le plan statistique (il est choquant de calculer des indices sur moins de 20 éléments). En 1860, on compte 615 huguenots (pour 218 familles) à Lausanne (BERTHOLD VAN MUYDEN, *Pages d'histoire lausannoise. Bourgeois et habitants,* 1911, p. 210).

Tableau 1: Comparaison entre les chefs de famille huguenots (H) et tous les autres chefs de famille (T)

Pourcentages[1]	H	T
Lieux d'habitation[2]		
Palud (V)	11	9
St-Laurent (V)	17	14
Pont (V)	18	14
Bourg (V)	13	15
Cité (V)	8	13
Faubourgs (V)	15	18
Forains (C)	11	10
Chailly-Râpes (C)	6	7
Sexe		
Féminin	29	22
Masculin	71	78
Etat-civil[3]		
Marié	55	65
Veuf	22	16
Nés à Lausanne[4]	22	16

Moyennes[5]	H	T
Nombre d'enfants	1,6	1,7
Nombre de pensionnaires	0,2	0,2
Nombre d'ouvriers	0,1	0,1
Nombre de domestiques	0,1	0,3
Date de «demeure»[6]	1774	1779
Vocations les mieux représentées (pourcentages)[7]		
Artisans, usiniers	35	29
Production agricole	22	16
Commerce	8	11

Effectifs	H	T
Chefs	146	2169
Epouses	80	1414
Enfants	239	3616
Pensionnaires	36	420
Ouvriers	21	285
Domestiques	19	685
Total	541	8589

NB. Tous ces nombres - volontairement arrondis - doivent être considérés comme des approximations, compte tenu des imprécisions de la source.

Remarques sur le tableau 1

1 Tous les pourcentages portent sur le total des chefs (avec les données manquantes). Sans les données manquantes, ils ne changeraient que pour les vocations (1 à 2% de plus; les relations entre H et T restent les mêmes).
2 (V) = ville, (C) = campagne.
3 23% des huguenots et 19% des autres ne sont ni mariés ni veufs.
4 Il s'agit d'un minimum: il y a certainement beaucoup de chefs nés à Lausanne mais qui ne le déclarent pas.
5 Moyennes calculées sans les familles sans enfant: 3 (H) et 2,7 (T). Les effectifs huguenots chutent trop fortement pour faire le même calcul sur les pensionnaires, ouvriers et domestiques. Pourcentages de familles sans enfant: 52% (H) contre 40% (T); sans pensionnaire: 81% (H) contre 85% (T); sans ouvrier: 90% (H) contre 97% (T); sans domestique: 90% (H) contre 78% (T).
6 46% des chefs huguenots et 44% des autres ne donnent pas cette date.
7 6% des chefs huguenots et 8% des autres ne déclarent aucune vocation.

sorte de «noyau dur» – devra être étayée par une confrontation systématique des noms apparaissant en 1765 et en 1798. En complément, une étude prenant en compte la présence de ces noms dans les registres d'état civil permettrait de préciser dans quelle mesure on a affaire à des descendants de réfugiés ou à des immigrés de fraîche date. D'autres chercheurs souhaitent déjà creuser ce problème, à Lausanne comme en d'autres régions d'Europe où la population huguenote a pu s'enraciner. Ce travail ne sera possible qu'avec l'aide de banques de données informatisées à travers toute l'Europe du XVIIe au XIXe siècle, du type de celle qui s'élabore actuellement sous la responsabilité de Michelle Magdelaine à Paris[9].

Le fait de ne pouvoir présenter ici qu'un «noyau dur» représentant un groupe limité sur le plan numérique est un désavantage compensé par deux choses. D'une part, ce groupe présente une forte cohérence interne puisque ce sont ses membres – et non l'historien – qui se définissent comme lui appartenant. D'autre part, les données comparables sont assez riches et très nouvelles. Le problème de l'intégration est habituellement abordé sous l'angle culturel (langue, religion), juridique, matrimonial, voire patriotique et non sous l'angle qui sera adopté ici[10].

En mai 1798, les huguenots – au sens restreint défini ci-dessus – représentent environ 6% de la population de Lausanne, contre près d'un cinquième en 1698[11]. La proportion a fortement diminué mais reste assez importante pour justifier l'examen approfondi des quelque 150 familles huguenotes, recensées par chef de famille, accompagné ou non de son épouse, d'enfants, de pensionnaires, d'ouvriers ou de domestiques. Il ne faudra pourtant pas perdre de vue, dans la lecture du tableau 1 qui va suivre, que des nombres portant sur 150 familles ne doivent pas être confrontés de manière trop absolue à ceux qui concernent les quelque 2150 autres familles recensées à Lausanne.

Le but de l'analyse de ces quelques données consistera d'abord à voir s'il n'existe plus aucune différence entre le groupe étudié et le reste de la population. Ces différences seront évaluées à l'aide de deux types d'indices: les moyennes pour les informations chiffrées (par exemple, le nombre d'enfants) et les pourcentages pour les autres (par exemple, l'état civil).

On le devine déjà: ces indices seront rarement exactement les mêmes pour les deux groupes. Il faut donc choisir un seuil de différenciation. On peut le faire en historien, c'est-à-dire en interprétant les nombres en fonction de notre connaissance du contexte et de notre habitude de raisonner sur les données chiffrées de cette époque. C'est la méthode utilisée par l'immense majorité des historiens (économistes, démographes, agraires, etc.). On peut aussi utiliser des procédures statistiques susceptibles de décider de la «significativité» des différences d'indices, c'est-à-dire de voir dans quelle mesure ces différences reflètent une différence réelle ou ne sont dues

9 Voir note 3. Sur les raisons religieuses, puis économiques du Refuge à Genève, cf. ALFRED PERRENOUD, «Immigration française à Genève à la fin du 17e et au 18e siècle, d'après les Livres d'habitants»; *Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale,* Genève, 5–6 mai 1967, 1969, pp. 53–69.

10 Voir par exemple les contributions de MYRIAM YARDENI, JURGEN WILKE, CATHERINE YON, FRÉDÉRIC HARTWEG ou RUDOLF VON THADDEN dans *Le Refuge huguenot, op. cit.* Les auteurs allemands ont beaucoup traité du problème de l'identité et de l'intégration des réfugiés. Les communications de STEPHI JERSCH-WENZEL, «La place des Refugiés dans le développement économique allemand» (indice économique utilisé: la profession probable des huguenots), et RUDOLF VON THADDEN, «L'accueil des Réfugiés et leur intégration dans les colonies allemands», pp. 37–42 et 27–31 dans *Le Refuge huguenot en Allemagne.* Table ronde des 23 et 24 mars 1981, CNRS, Paris, s.d., en sont un brillant exemple.

11 ANNE RADEFF, *Lausanne et ses campagnes,* op. cit. p. 237.

qu'à des particularités des échantillons comparés (car il faut alors considérer les deux groupes comme des échantillons tirés d'une population plus importante, dont on ignore les paramètres; par exemple, la population de l'adret lémanique)[12].

Je commencerai par une interprétation historique des données; moins «objective» - c'est-à-dire automatisée - que la méthode statistique, elle présente l'avantage de se rattacher sans solution de continuité à la tradition historique. Ensuite, je commenterai brièvement les résultats des tests statistiques, pour voir dans quelle mesure ils pourraient infirmer nos conclusions, ou enrichir notre vision du passé.

Avant de commencer, je poserai quelques hypothèses historiques. Il doit sans doute subsister des différences. On pourrait par exemple penser, connaissant les difficultés matérielles auxquelles ont souvent dû faire face les réfugiés des premières décennies, que les huguenots de 1798 sont de manière générale un peu moins aisés que le reste de la population de Lausanne - même si l'analyse de quelques cas particuliers de réussite commerciale ou financière vient nuancer cette proposition. On pourrait aussi penser qu'il subsiste une composition des ménages légèrement différente, avec moins d'individus en moyenne au sein d'un groupe, et un plus grand nombre de chefs de famille vivant seuls. Ou encore, que les huguenots, dont on présume qu'ils furent souvent artisans, vivent plutôt en ville qu'à la campagne.

2. *Une intégration dans la différence*

Sur les trois types de données disponibles en 1698 - goûts alimentaires, lieu d'habitation et taille de ménages - les deux dernières apparaissent en 1798. Les immigrés ou leurs descendants se sont alors répartis de manière beaucoup plus dispersée parmi les quartiers lausannois (tableau 1). Ils sont même proportionnellement aussi nombreux à la campagne qu'en ville, ce qui vient infirmer l'une des hypothèses formulées ci-dessus (point 1).

Les familles ont cessé de s'agglutiner en quelques endroits privilégiés pour se fondre parmi le reste de la population. Ce phénomène d'intégration spatiale à l'échelle du quartier se retrouve en ville à l'échelle des maisons particulières: les huguenots y côtoient les Vaudois, et l'on ne trouve pas de pâtés d'immeubles où n'habiteraient que des huguenots; ils sont même très rares à occuper tout un bâtiment. Il n'y a en ville de Lausanne que deux maisons entièrement habitées par plusieurs familles de la Corporation française: l'une dans le faubourg du Grand-Chêne, sur la route de Genève, habitée par les deux vignerons Vincent et Abraham Degalier, leurs épouses et leurs cinq enfants, et l'autre en plein centre, rue Saint-Etienne, où vivent, dans trois ménages, les deux veuves des fabricants de coton Louis Campart et Abraham Pertuson, avec un enfant et cinq ouvriers, ainsi qu'Abraham Campart, sa femme et cinq enfants[13].

12 Cette hypothèse pourrait choquer, dans la mesure où l'on sait que les habitants de Lausanne, la plus grande ville du canton, diffèrent fortement de ceux des autres bourgs de l'adret lémanique et ne peuvent donc pas être considérés comme des échantillons représentatifs. Sur le problème des tests d'hypothèses, voir, entre autres, l'ouvrage récent de KONRAD H. JARAUSCH, GERHARD ARMINGER, MANFRED THALLER, *Quantitative Methoden in der Geschichtswissenschaft, Eine Einführung in die Forschung, Datenverarbeitung und Statistik,* 1985, p. 118-131 et 162-166.

13 Sur les fabriquants Campart et Pertuson, cf. MARIE-CLAUDE JEQUIER, «La révolution», *Histoire de Lausanne* publiée sous la direction de JEAN-CHARLES BIAUDET, 1983, p. 242.

Proportionnellement, les huguenots habitent donc maintenant dans les mêmes espaces que le total de la population. Deux exceptions subsistent: le Pont (surplus) et la Cité (déficit). Les activités des réfugiés pourraient contribuer à expliquer cette différence. Ils sont en effet – et ces résultats confirment le résumé de l'analyse factorielle et ce qui avait été dit par d'autres auteurs sur ce thème[14] – un peu plus nombreux que la moyenne dans le secteur de la production non agricole (tableau 1: artisans, usiniers). A côté des gros fabriquants de textile ou de cuir, on trouve quantité de petits artisans travaillant les mêmes matières (tisserands, tailleurs, cordonniers, chapeliers). Ces métiers sont bien représentés au Pont, tandis que le Cité accueille plutôt des pasteurs, des étudiants et des artisans du bâtiment[15]. Les fabriquants vendent eux-mêmes leur marchandise. Mais même si on les ajoute aux négociants et aux autres marchands, les professions commerciales restent sous-représentées parmi les huguenots. Un autre fait encore inédit pour Lausanne vient confirmer ce que l'on commence à constater un peu partout: les immigrés sont nombreux à travailler la terre. Agriculteurs, laboureurs, vignerons ou jardiniers sont en surnombre relatif[16].

Sur le plan de la composition des familles, les huguenots ont nettement évolué vers la moyenne depuis plus d'un siècle. Leurs groupes synoïques sont de taille comparable à celle du total de la population (3,7 contre 3,9). La très légère différence est essentiellement due à un petit nombre de domestiques et à la moindre proportion de couples. Si l'on considère plutôt les moyennes calculées sur les familles ayant au moins un enfant, les huguenots en ont un peu plus que les autres: ils sont plus rares à en avoir mais, lorsqu'ils en ont, c'est en plus grand nombre, soit qu'ils les gardent plus longtemps dans leur foyer, soit qu'ils aient un indice de fertilité légèrement supérieur.

Si l'on met le fait que les huguenots ont près de trois fois moins de domestiques en parallèle avec l'importance moindre des rentiers (6%, contre 9%) et des commerçants, on peut présumer une moins grande aisance parmi les réfugiés. La plus grande quantité de femmes chefs de famille – généralement des veuves – pourrait être interprétée dans le même sens. Certes, il existe des veuves riches de la fortune de leur défunt mari, comme la veuve Campart, propriétaire de sa maison. Mais on peut penser que ces quelques cas de réussite ont masqué des données concernant la masse des réfugiés. Une autre donnée viendrait confirmer l'idée d'une aisance moindre: environ un quart des familles possèdent leur maison, contre environ 30% pour le total de la population[17].

Enfin, avec un cinquième de chefs de famille déclarant être nés à Lausanne et, parmi ceux qui donnent une date de «demeure» – qui a souvent été confondue avec la date de naissance[18] –, une moitié installée depuis plus de vingt ans (médiane:

14 Voir par exemple le catalogue de l'exposition sur les huguenots au musée de l'ancien Evêché de Lausanne, *Le Refuge huguenot en Suisse,* 1985, ou, pour Genève, ALFRED PERRENOUD, *La population de Genève, op. cit.,* pp. 307 ss.

15 ANNE RADEFF, «Une belle sujette qui forcit dans son corset de campagnes», *Histoire de Lausanne, op. cit.,* pp. 184–186.

16 La sous-représentation des commerçants s'explique par la position secondaire de la ville de Lausanne dans le négoce international. L'importance des travailleurs de la terre est par exemple mise en évidence par les cartes publiées par MICHELLE MAGDELAINE dans *Le Refuge huguenot, op. cit.* p. 263, ou par le texte de RÉMY SCHEURER dans le même ouvrage, p. 57.

17 La proportion est très approximative.

18 Une première comparaison sur une partie seulement de la population montre que ce phénomène peut arriver dans ⅓ des cas (travaux d'étudiants en Lettres de Lausanne).

1777), la population des réfugiés accomplit le paradoxe d'être mieux enracinée à Lausanne que les autres habitants de la ville.

La première hypothèse formulée au point précédent se trouve ainsi infirmée: certes, les particularités de la population huguenote sont nettement moins marquées qu'au lendemain du Refuge, mais il en subsiste assez pour justifier une étude comparative de leur groupe au sein de la population de Lausanne. Il semble que les immigrés sont de manière générale un peu moins aisés que leurs voisins. N'oublions pas cependant qu'en ayant dû limiter cette étude au «noyau dur» des membres de la Corporation, on n'a pas tenu compte de tous les huguenots assez aisés pour avoir acquis la bourgeoisie de Lausanne ou d'une autre commune vaudoise. Les familles immigrées restent légèrement moins grandes, mais cette différence s'est fortement atténuée depuis un siècle, et c'est dans le détail de la structure des ménages qu'il faut chercher des particularités plus marquées. Enfin, si les huguenots sont nombreux à pratiquer l'artisanat, ils le sont aussi à travailler la terre; corrélativement, ils ne sont pas concentrés en ville mais habitent aussi la campagne.

Après ce premier survol, on pourrait souhaiter cerner de plus près les populations étudiées en les découpant en catégories. Comme l'effectif des familles huguenotes est relativement restreint, cet exercice peut s'avérer risqué car le nombre de cas pris en considération dans chaque catégorie peut devenir trop petit pour être comparé au total. Pour ne pas en rester à une vision trop générale, j'ai malgré tout choisi de présenter ici une approche de ce type. Le tableau 2 oppose les ménages de chefs de famille mariés aux ménages de veufs. Les effectifs chutent dangereusement, mais on peut tout de même commenter – avec prudence – certains aspects de ce tableau. Par exemple, les couples huguenots gardent un peu plus d'enfants chez eux que les autres, l'inverse s'observant chez les veufs. Les domestiques sont toujours aussi rares, tandis que les pensionnaires et – chose plus étonnante – les ouvriers sont plus nombreux chez les veufs. Ce fait peut être mis en parallèle avec l'importance des artisans et usiniers veufs, nettement plus forte que pour le reste de la population. Certes, plusieurs veuves déclarent la profession de leur défunt mari, qu'elles n'exercent peut-être plus. Mais ce phénomène devrait se retrouver parmi toutes les veuves. Enfin, on s'aperçoit que ce sont les huguenots mariés qui font pencher la balance du côté de la production agricole et de l'habitation en campagne.

3. Les limites de l'approche numérique

Les tests statistiques effectués[19] n'enrichissent pas notre approche. Les résultats tendent au contraire à restreindre l'analyse des différences à un nombre de données beaucoup plus limité. Pour les moyennes, les tests admettent une différence significative pour les domestiques seulement, et cela uniquement pour le total des chefs de famille (huguenots ou non) (tableau 1) et les veufs (tableau 2). Au niveau des pourcentages, ils admettent une différence de sexe entre tous les chefs de famille huguenots et les autres, ainsi que le fait que les couples sont moins nombreux parmi les

19 Test de Student sur les moyennes et test du chi-deux sur les pourcentages. Pour ce travail comme pour les comptages antérieurs, nous avons utilisé le logiciel SPSS-X (Statistical Package for Social Sciences, version 10), procédures FREQUENCIES, CROSSTABS, T-TEST, etc.

Tableau 2: Comparaison entre chefs de famille huguenots (H) et tous les autres (T) selon l'état-civil (mariés et veufs)

	Mariés[1]		Veufs[1]	
	H	T	H	T
Nombre d'enfants (moyenne)[2]	2,4	2,1	1,3	1,4
Nombre de pensionnaires (moyenne)	0,2	0,2	0,4	0,2
Nombre d'ouvriers (moyenne)	0,2	0,2	0,2	0,1
Nombre de domestiques (moyenne)	0,15	0,3	0,1	0,3
Sexe féminin (effectif)	1[3]	8[3]	27	287
Sexe féminin (%)	0,7	0,6	87	82
Vivent en ville (effectif)	61	1148	27	303
Vivent en ville (%)	76	81	87	86
Vivent à la campagne (effectif)	19	266	4	48
Vivent à la campagne (%)	24	19	13	14
Effectif total	80	1414	31	351

«Vocations» les mieux représentées:

H mariés: production agricole (33%)
artisans, usiniers (30%)
T mariés: artisans, usiniers (36%)
production agricole (22%)
H veufs: artisans, usiniers (32%)
rentiers (16%)
T veufs: artisans, usiniers (15%)
rentiers (17%)

NB. Tous ces nombres, volontairement arrondis, doivent être considérés comme des approximations, compte tenu des imprécisions de la sourcre.

Remarques sur le tableau 2

1 L'effectif total peut être sous-estimé pour les chefs mariés (chefs mariés mais qui ne donnent pas l'identité de leur épouse) et est certainement sous-estimé pour les chefs veufs (les hommes veufs sont rarement déclarés comme tels). Les données portant sur les chefs ni mariés ni veufs sont donc très hétéroclites.
2 Les effectifs des huguenots chutent trop fortement pour calculer la moyenne sans les familles n'ayant pas d'enfant, de pensionnaire, d'ouvrier ou de domestique sauf pour la moyenne d'enfants des mariés: 3,1 (H) et 2,8 (T). Les pourcentages exclus sont de 25% dans les deux cas.
3 Il s'agit de femmes mariées dont l'époux est absent.

immigrés (tableau 1). Aucune différence significative pour les couples mariés. Pour les veufs, on admet l'importance des artisans-usiniers huguenots.

Cela ne signifie pas que les autres différences analysées ci-dessus procèdent d'une erreur d'interprétation. Puisque nous comparons deux populations relativement complètes, elles ont toutes un sens. La procédure des tests d'hypothèses nulles a été utilisée ici car le recours croissant à l'informatique en histoire implique une confrontation entre approche historique et approche statistique. Dans le cas étudié ici, les tests n'ont pas eu d'intérêt pour l'historien, hormis celui d'une réflexion sur ses méthodes.

***

Je désirais conclure ce texte en traçant le portrait d'un certain nombre de ménages huguenots, représentatifs du groupe étudié ici. Il est alors assez frappant de constater que le passage de l'analyse numérique à l'étude de cas n'est pas immédiat. Il est en effet difficile de trouver une famille de «huguenots moyens», qui serait par exemple un veuf domicilié en ville, artisan, usinier ou rentier, avec 1 à 2 enfants, mais sans pensionnaire, ouvrier ni domestique. Ou un couple de paysans habitant la campagne, avec 2 à 3 enfants, mais à nouveau sans pensionnaire, ni ouvrier, ni domestique (portraits-robots tirés des tableaux 1 et 2). Prenons par exemple le cas des trois ménages Combernoux, installés dans le sud-est lausannois (forains dépendant de la bannière du Pont): une femme seule, Louise Combernoux, une veuve et deux enfants, Elisabeth Bovet, jardinière arrivée à Lausanne il y a 18 ans, enfin un couple, Pierre-Etienne Combernoux, jardinier à Lausanne depuis 13 ans, et son épouse Louise Mathys, avec 7 enfants. Les trois ménages n'ont ni pensionnaire, ni ouvrier, ni domestique. Mais aucun d'entre eux ne correspond à l'un des portraits-robots évoqués ci-dessus. Des paramètres comme le mode, la moyenne ou même les pourcentages ne décrivent souvent que trop sommairement les données. Il en est de même en ville: la famille aisée que forment Benjamin Fontanaz, marchand à la rue de Bourg, son épouse Lydie Frossard, leurs trois enfants et une domestique, Henriette Jelly de Moudon, ne reflète que très imparfaitement l'image d'un «citadin moyen» qu'on pourrait tirer du tableau 2.

Les huguenots, tels qu'ils apparaissent dans les tableaux 1 et 2, n'existent que rarement dans les lignes des tabelles. On pourrait prolonger la critique et montrer que les cas particuliers décrits par les dizeniers ne sont qu'une caricature de ce que furent réellement les gens à Lausanne en 1798.

L'existence d'une solution de continuité entre effectifs, pourcentages ou moyennes et l'analyse de cas particuliers doit pourtant être soulignée. Ce fait ne dénie pas l'importance d'une approche numérique mais la relativise. Sans chiffre, en se limitant à des confrontations successives de cas particuliers, on n'aurait pas pu aboutir à une conclusion, même sommaire, sur le problème posé par l'intégration des réfugiés.

***

On peut cependant souhaiter que les historiens développent, sur la base d'exemples de ce type et avec l'aide de logiciens, de mathématiciens et d'informaticiens, de nouvelles approches plus spécifiquement adaptées à leurs problématiques et à leurs données que les statistiques «standard» disponibles dans des logiciels aussi universellement répandus que SPSS. Il ne faudrait pas en effet que le recours croissant à l'informatique aboutisse à appauvrir notre problématique au profit de la rapidité des traitements. En géographie historique, un groupe interdisciplinaire s'est attelé à une réflexion de ce type. Sa première réalisation a alors consisté à formaliser les processus les plus fondamentaux, mais aussi les plus universels, de l'étude d'un objet géographique: identité et différenciation, puis agrégation spatiale[20]. Certains de ces concepts pourraient être repensés dans une perspective d'historiens. Le problème de l'identité et de la différenciation était par exemple au cœur de ce texte.

20 Christiane Aubert, Meletis Michalakis, Georges Nicolas et Anne Radeff, «Identité, différenciation, agrégation. Le processus de représentation en géographie», à paraître dans la nouvelle revue *Eratosthène,* 1, 1986 (cette revue interdisciplinaire peut être commandée à l'adresse suivante: IRRI, 5, av. de l'Université, 1005 Lausanne).